



18 ▶ 20  
NOV. 2021  
À LILLE

24<sup>e</sup> CONGRÈS  
Ambition 2025  
Développer des entreprises  
performantes, responsables et équitables



## TEXTE D'ORIENTATION PLAN AMBITION 2025

- (2021/2025) -

Ce texte d'orientation a pour objectif d'être la feuille de route de notre fédération pour les 4 prochaines années (2021/2025), lorsqu'il sera validé par notre Congrès National Fédéral des 19 et 20 novembre 2021.

Ce document a été élaboré par étapes de concertation et d'échanges au sein du conseil d'administration national et des conseils d'administration des fédérations régionales. Il a été validé le 06/07/21 par un vote du conseil d'admini-

nistration national. Il a été transmis aux SCOP à l'occasion des assemblées générales régionales. C'est le texte dans sa version définitive qui vous est présenté ici aujourd'hui.

## LE BILAN DU MANDAT 2017/2021

A l'occasion de son précédent Congrès de 2017, la Fédération SCOP BTP a mené un travail de réflexion stratégique (Plan Ambition 2021) et s'est interrogée sur son rôle et son objet pour que les SCOP exerçant dans les métiers du BTP soient pleinement accompagnés, soutenues et représentées.

Guidés par le souci de mettre en avant les spécificités du modèle coopératif, plusieurs objectifs se sont dégagés et **ont conduit notre action durant ce mandat :**

- Porter la voix des SCOP au sein des branches du BTP et au-delà,
- Faire connaître largement le modèle coopératif et agir en faveur de sa diffusion,
- Soutenir et accompagner les SCOP du BTP.

Dans cette dernière année de mandat, il est donc naturel de dresser **un bilan des actions réalisées**. Dans leurs grandes majorités, les mesures prévues dans notre plan de développement ont été lancées ou menées à bien. Ce bilan a fait l'objet d'un document de synthèse séparé.



Dès 2017, la Fédération SCOP BTP a été touchée par **les conséquences de la réforme de la représentativité** des organisations patronales. Jusque-là, ouverte à toutes les organisations existantes, la représentativité s'est vue conditionnée à plusieurs critères tels que le déploiement sur l'ensemble du territoire national, l'indépendance financière, l'ancienneté mais aussi à celui de l'audience qui correspond au poids de l'organisation au sein des branches du BTP.

De par son objet, notre fédération ne peut représenter que des sociétés constituées en SCOP, limitant de fait le nombre de ses potentiels adhérents. Ainsi, en 2018 notre organisation s'est vu retirer son caractère représentatif venant ainsi modifier sa place au sein de la branche, son fonctionnement interne et ses moyens d'action.

Face à cette situation, **les partenariats conclus avec FFB et FNTP** permettent aux SCOP, en plus du maintien de leurs sièges au sein dans les grandes instances nationales paritaires (OPPBTB, CCCA-BTP, PROBTP, Constructys...), de défendre leur particularisme au sein des organes de gouvernance des deux principales fédérations professionnelles du BTP.

Parallèlement, nous avons décidé avec **la Confédération Générale des SCOP** de resserrer les liens qui nous unissent en dégageant des moyens, grâce à une plus grande synergie, pour des actions spécifiques au monde du BTP. Au-delà, il s'agit surtout d'une collaboration réaffirmée et renforcée de nos équipes pour améliorer les services en direction des adhérents aux deux organisations.

# AMBITION 2025 : NOTRE PROJET ET NOTRE AVENIR

**Notre Fédération SCOP BTP se trouve face à des enjeux importants**, et aura à accompagner des changements et des situations nouvelles.

**Pour construire cet avenir, certains axes prioritaires sont ressortis de façon forte des échanges :**

- **ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES SCOP** : Notre fédération a pour priorité d'accompagner et soutenir nos entreprises pour leur réussite, leur pérennité et leurs projets ;
- **DÉVELOPPER LE NOMBRE DE SCOP BTP** : Créer, transformer ou reprendre des entreprises en SCOP sera un objectif prioritaire ;
- **LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES** : La RSE est une exigence et une démarche de progrès pour les SCOP, et nécessite une dynamique collective ;
- **LES PARTENARIATS** : Pour l'ensemble de nos objectifs, nous voulons poursuivre et renforcer les partenariats, au sein de nos branches du BTP comme au sein du mouvement coopératif et de l'Économie sociale et solidaire.

## 1. UNE FÉDÉRATION AVANT TOUT AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS

### LE SERVICE AUX SCOP, CLÉ DE VOÛTE DE NOTRE PROJET

**La santé et la consolidation des SCOP existantes restent les priorités majeures. Pour cela notre fédération accompagne et soutient les entreprises pour leur réussite, leur pérennité, leurs projets.**

L'objectif de notre fédération est de **répondre aux besoins de ses adhérents**, en prenant pour base les réalités des SCOP du BTP.

Pour y parvenir, nous devons continuer à investir en direction des adhérents pour **conforter la qualité des services traditionnels** apportés aux adhérents (droit social, soutien juridique, formation...), en assurant la continuité et le **développement de nouvelles offres** (achats mutualisés d'équipements et de services, plan en faveur des CAE...) et également en **renforçant notre réseau** de fédérations régionales, premier interlocuteur des adhérents.

### LA COORDINATION, LES RENCONTRES ET LA MUTUALISATION ENTRE LES SCOP

**Être un lieu de rencontres et d'échanges entre les SCOP :**

- **SUSCITER ET DÉVELOPPER DES RENCONTRES ENTRE LES SCOP ET LEURS ÉQUIPES**, à partir de sujets qui les concernent, en diversifiant les moyens de communication et d'échanges, et en faisant connaître les services et les actions de la fédération ;
- **METTRE EN RELATION LES SCOP ENTRE ELLES**, en les incitant à coopérer sur leurs territoires et dans leurs métiers, et à mutualiser leurs compétences ;
- **MUTUALISER LES EXPÉRIENCES, COMMUNIQUER SUR LES ACTIONS ;**
- **POURSUIVRE LA MISE EN PLACE D'ACCORDS-CADRES AU NIVEAU NATIONAL**, conséquence directe de la mutualisation entre SCOP ;
- **LES GROUPES PROFESSIONNELS DE MÉTIERS** sont des lieux importants de rencontres et d'échanges (groupes lignards, électriciens, charpentiers, menuisiers...) ;
- **DÉVELOPPER LES ÉCHANGES AU SEIN DE LA FILIÈRE CONSTRUCTION**, avec les SCOP d'ingénierie, bureaux d'études, géomètres, architectes.



## 2. UNE FÉDÉRATION PROMOTRICE DU MODÈLE COOPÉRATIF

Parce que nous croyons à ce modèle entrepreneurial, parce que nous sommes convaincus qu'il est une réponse adaptée à la crise, parce qu'il fait des émules dans beaucoup de secteurs d'activité, nous devons **placer le développement des SCOP dans les métiers du BTP et de la construction au cœur de notre projet.**

Pour y parvenir, nous devons continuer de mieux faire connaître le modèle coopératif auprès des acteurs de nos branches et au-delà.

### PLACER LE DÉVELOPPEMENT DES SCOP AU CŒUR DE NOTRE PROJET

**Le développement du nombre de SCOP est un objectif important, que ce soit par création, par transmission ou reprise.**

**Un positionnement fort et actif sera mené sur les transmissions-reprises d'entreprises du BTP en SCOP.**

Des objectifs chiffrés seront fixés en partenariat avec les Unions Régionales et la Confédération Générale des SCOP, et des moyens seront définis et mutualisés.

**La fédération s'appuiera sur le réseau des dirigeants de SCOP** et les impliquera dans les actions de développement qui

viseront à mettre en avant les nombreux avantages du statut coopératif et à lever les incompréhensions qui existent parfois à son égard.

Elle pourra aussi compter sur les liens privilégiés avec les organisations majoritaires du bâtiment et des travaux publics, principaux viviers d'entreprises à reprendre.

À nous d'être proactifs et de mieux faire connaître la solution SCOP !

### COMMUNIQUER ET FAIRE CONNAITRE DAVANTAGE LE MODÈLE SCOP

**Pour se développer, il est nécessaire de contribuer fortement à l'image des SCOP : Le plan de communication sera poursuivi et développé :** revue Chantiers Coopératifs, vidéos, réseaux sociaux, campagnes de communication avec la Confédération Générale des SCOP, actions ciblées en direction de cadres possibles repreneurs d'entreprises...



### 3. UNE FÉDÉRATION ANCRÉE DANS LE BTP ET DANS LE MOUVEMENT COOPÉRATIF

Notre organisation réaffirme sa volonté de maintenir sa présence dans les structures des branches du BTP, paritaires ou non paritaires.

Pour cela, la Fédération SCOP BTP doit poursuivre et renforcer les partenariats au sein de nos branches BTP, et au sein du mouvement coopératif et de l'Économie sociale et solidaire.

#### PARTENARIAT AVEC LA CGSCOP ET AVEC LES UNIONS RÉGIONALES DES SCOP

Pour l'ensemble de nos actions, le partenariat opérationnel actif avec les Unions régionales sera renforcé et développé, notamment pour les projets de création et transmission-reprise et pour le suivi et l'accompagnement des SCOP. Notre fédération est porteuse de tous les

aspects spécifiques liés à nos branches du BTP et peut apporter ses compétences spécialisées.

**L'objectif est bien d'augmenter le nombre de SCOP BTP adhérentes.**

#### PARTENARIAT AVEC LA FFB ET AVEC LA FNTP

Suite à la perte de la représentativité, il était impératif de conforter le positionnement de la fédération au sein des instances du BTP afin de conserver une visibilité et un rôle politique qui permette de défendre le particularisme coopératif.

Une fois ces partenariats conclus avec nos partenaires, la fédération doit pouvoir peser sur les orientations politiques au sein de leurs organes de gouvernance, des commissions spéciales mais aussi des réseaux régionaux et départementaux. Le processus de double-adhésion doit donc s'amplifier.

#### PARTENARIAT AVEC L'OPPBTP

Les actions de partenariat avec l'OPPBTP dans le domaine de la prévention et de la sécurité seront poursuivies et approfondies, avec pour objectifs de :

- ACCOMPAGNER TOUTES LES SCOP DANS UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION ET SÉCURITÉ, à travers l'évaluation de leurs risques et le suivi de leurs plans d'actions ;
- DÉVELOPPER LA CULTURE PRÉVENTION à tous les niveaux de l'entreprise et pour l'ensemble des salariés ;
- FAIRE DE LA FÉDÉRATION UN ACTEUR ENGAGÉ ET VISIBLE dans la prévention et la santé au travail.

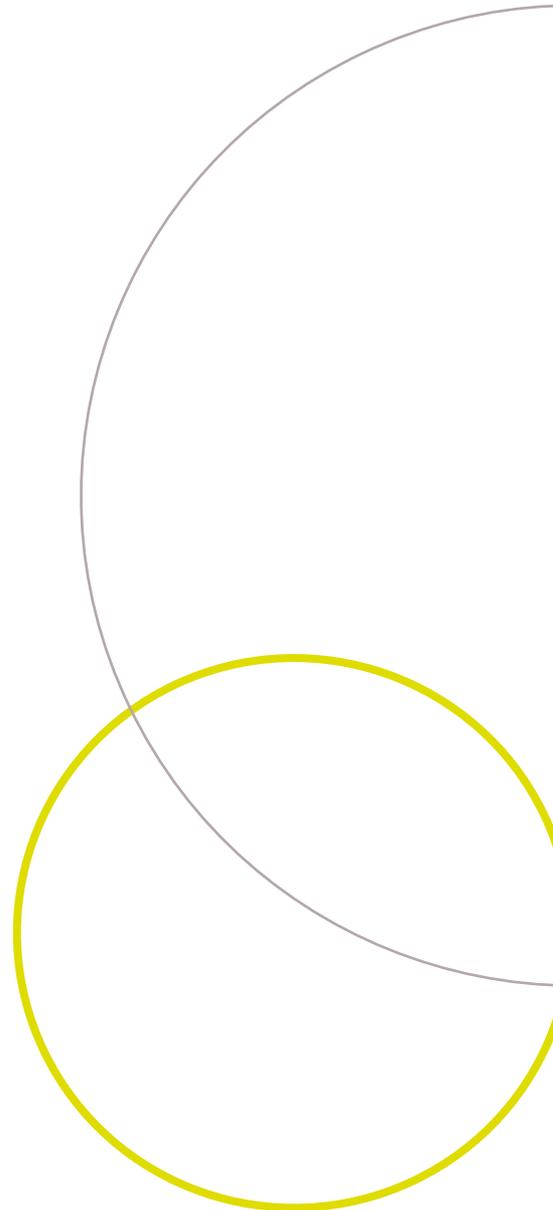
#### APPRENTISSAGE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Des actions seront menées pour développer la formation professionnelle dans les SCOP, valoriser et mieux faire connaître nos métiers.

La qualité de nos entreprises repose sur les compétences et les savoir-faire individuels et collectifs, et donc sur la qualité de la formation initiale et continue.

Notre fédération cherchera à développer la formation et l'innovation pédagogique dans les SCOP, notamment par la promotion de l'apprentissage.

Elle poursuivra son engagement dans la gestion des centres de formation d'apprentis du BTP à travers son réseau de mandataires.





## 4. UNE FÉDÉRATION REPRÉSENTÉE PAR SES ADHÉRENTS

Nos mandataires représentent les SCOP, et sont le visage de la fédération.

Notre fédération s'appuie sur une force vive : les femmes et les hommes du réseau des dirigeants et associés de SCOP.

Elle est représentée dans les structures des branches du BTP par des mandataires, qui y consacrent du temps et de l'énergie de façon bénévole et militante. **Cette présence active des mandataires dans les organismes, paritaires ou non, est importante ! C'est une manière concrète de participer à la construction des branches du BTP, et de défendre et représenter les SCOP.**

La fédération veillera à :

- **ANIMER LE RÉSEAU DES MANDATAIRES**, par des rencontres régulières,
- **CONSTRUIRE UNE POLITIQUE FÉDÉRALE**,
- **VALORISER ET MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LE RÔLE DES MANDATAIRES** par une information régulière.



## 5. UNE FÉDÉRATION QUI INNOVE

### NOTRE FÉDÉRATION DOIT ENCOURAGER, APPUYER ET DIFFUSER LES ACTIONS DES NOMBREUSES SCOP INNOVANTES

Elle doit permettre à l'ensemble des SCOP d'anticiper et d'intégrer les évolutions et révolutions de nos métiers :

- **EN ENCOURAGEANT LES ACTIONS INNOVANTES**, par une communication active et un soutien,
- **EN MUTUALISANT LES EXPÉRIENCES** sur ces innovations,
- **EN DÉVELOPPANT LES SUJETS QUI SONT DANS LES PRÉOCCUPATIONS DES SCOP**, comme par exemples le BIM, l'économie numérique, les évolutions technologiques...



### LA RSE – RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

**Pour des SCOP responsables et exemplaires, nous devons poursuivre et accentuer cette démarche qui fut pionnière dans les branches du BTP.**

Plusieurs actions seront mises en œuvre : **Renforcement et développement des actions autour de la RSE**

- **LABEL SCOP RSE** : poursuite et développement des actions avec l'Afnor,
- **DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS PILOTES RÉGIONALES**,
- **DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS COLLECTIVES**,
- **INCITATION AUX SCOP D'ENTRER DANS DES DÉMARCHES RSE.**

### CAE ET INNOVATION SOCIALE

Les coopératives d'activité et d'emploi en développement au sein de la fédération et dans le BTP sont une forme innovante d'entrepreneuriat, et une alternative SCOP à la situation des auto-entrepreneurs.

Notre fédération poursuivra son soutien à la démarche collective des CAE du BTP, notamment sur les axes de leur développement et de la formation des entrepreneurs.

### VEILLE ET INNOVATIONS

**Notre Fédération veillera à être en anticipation des innovations des branches du BTP**, en menant une veille active, des partenariats, de la communication et diffusion d'informations.

## 6. UNE FÉDÉRATION DYNAMIQUE ET UNIE POUR SES ADHÉRENTS

**L'unité de la fédération** est un objectif essentiel, elle est la base d'un bon fonctionnement.

La coordination dynamique et confiante entre les régions et le national sera poursuivie et renforcée, avec une répartition concertée des missions et des moyens.

**La nouvelle répartition géographique des fédérations régionales**, conséquence des nouvelles régions administratives et de l'évolution des structures du BTP, sera un chantier à poursuivre et à finaliser, avec pour objectif d'avoir un réseau territorial permettant le partenariat avec les Unions Régionales de la Confédération des SCOP.

**L'objectif de 100% des SCOP du BTP adhérentes à notre fédération** est réaffirmé. Pour cela il est nécessaire d'aller solliciter et convaincre les SCOP non adhérentes, et de veiller à l'adhésion des nouvelles SCOP.

**La fédération cherchera à susciter la participation et l'engagement**, des femmes et des jeunes notamment, dans ses instances, en sollicitant et formant des militants SCOP.





Fédération SCOP BTP  
64 bis rue de Monceau  
75008 PARIS

[www.scopbtp.org](http://www.scopbtp.org)



Suivez-nous sur les réseaux sociaux !   